

**16ème réunion du Conseil Ministériel de l'OSCE
Helsinki, les 4 et 5 décembre 2008**

**Intervention de S.E.M. Jean Asselborn,
Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Immigration du
Grand-Duché de Luxembourg**

Seul le texte prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Chers collègues,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis que, 33 ans après la signature de l'Acte Final, nous nous retrouvons aujourd'hui dans cette ville symbolique qu'est Helsinki, à un moment où rarement un Conseil ministériel de l'OSCE n'a suscité tant d'attentes et d'espoirs.

Nous devons saisir l'opportunité de cette rencontre pour démontrer notre volonté à venir à bout de nos divergences afin de remettre sur les rails et revigorer notre projet sécuritaire commun. Car, en fin de compte, la persistance de divergences profondes et de tensions entre les Etats participants de notre Organisation ne sert les intérêts d'aucun d'entre nous. Ce n'est qu'en travaillant ensemble, en retrouvant l'esprit de solidarité et de fraternité qui a marqué la fin de la guerre froide et ressoudé les parties Est et Ouest de l'Europe, que nous parviendrons à rendre l'Europe plus sûre, plus stable et plus prospère.

Après les évènements qui ont eu lieu au cours des derniers mois, nous sommes amenés aujourd'hui à répondre aux questions suivantes :

Voulons-nous retrouver et renouveler l'esprit d'Helsinki?

Voulons-nous parvenir à une entente commune sur la prise en charge des principaux défis sécuritaires pour les années à venir ?

Voulons-nous surmonter nos divergences pour aller de l'avant, sans remettre en cause les engagements auxquels nous avons souscrits depuis 1975?

J'ose espérer que ce Conseil ministériel répondra par l'affirmative à ces questions.

(Déclaration politique)

C'est dans cet esprit que j'appuie vivement l'adoption, ici à Helsinki, d'une déclaration politique ambitieuse qui donne un message fort en faveur du renforcement de la sécurité coopérative en Europe.

Monsieur le Président,

(Avenir de la sécurité en Europe)

Des déclarations récentes au sujet de missiles et de contre-missiles ont suscité de vives inquiétudes en Europe. De tels projets sont contraires aux ambitions d'aucuns de créer un nouveau système de sécurité européen. Il est donc impératif et urgent de miser sur la coopération afin d'éviter de glisser dans une spirale négative de menaces qui pourrait aboutir à une nouvelle confrontation et surtout aussi à une perte néfaste d'énergie et de ressources.

Dans ce contexte, les suggestions menant à une discussion sur une nouvelle architecture de sécurité en Europe me semblent intéressantes. Je demeure profondément convaincu que si on peut contribuer à plus de stabilité et de sécurité sur le continent européen et que si on peut le faire avec le concours des Etats-Unis et de la Russie, l'Europe en profiterait. Je souscris pleinement à l'idée d'en débattre dans le cadre de l'OSCE. J'estime en effet que l'OSCE constitue le forum naturel et le cadre idéal pour mener ces débats. Entre-temps, nous devons nous abstenir de toute action qui risque d'influencer négativement notre sécurité et qui pourrait donc compliquer les discussions dont nous avons besoin pour consolider notre sécurité collective.

Monsieur le Président,

(Conflit en Géorgie)

Même si l'OSCE n'a pas pu prévenir le conflit qui a éclaté début août en Géorgie, celui-ci a remis notre Organisation au centre de l'attention internationale, grâce surtout aux efforts inlassables de la Présidence-en-exercice – avant – pendant – et après la crise. Je salue également le rôle déterminant que l'Union européenne a joué pour obtenir la signature de l'accord en six points qui a abouti au cessez-le-feu. Ensuite, l'UE a su, en un temps record, mettre sur pied et dépêcher en Géorgie une mission d'observation de plus de 300 hommes. C'est un succès de la Politique européenne de sécurité et de défense.

A travers sa présence et son expérience de longue date sur place et sa composition, qui comprend les parties au conflit, l'OSCE a aussi une contribution importante à apporter à la résolution pacifique et durable de cette crise. Elle le fait d'abord en tant que co-présidence dans les pourparlers de Genève, dont le dernier tour a mis en évidence l'importance de la stabilisation sur le terrain comme préalable pour amener les parties à trouver une résolution pacifique du conflit. L'OSCE y contribue à travers sa Mission et ses observateurs sur place. Le Luxembourg a d'ailleurs contribué au

déploiement des vingt observateurs additionnels, décidé dès le 19 août passé, par une contribution financière substantielle. Toutefois, pour être pleinement efficaces et opérationnels, les observateurs de l'OSCE doivent avoir un accès sans entraves en Ossétie du Sud, et je plaide avec force en faveur du respect, par la Russie, des engagements qu'elle a pris à cet effet. Quant au mandat de la Mission de l'OSCE en Géorgie, il viendra à échéance bientôt. Je me joins à ceux qui appellent toutes les parties concernées à négocier de bonne foi une solution constructive qui permette le maintien d'une présence de terrain de l'OSCE en Géorgie, y compris en Ossétie du Sud, afin de contribuer efficacement au règlement du conflit, et ce dans l'intérêt premier des populations durement mises à l'épreuve.

Dans ce contexte, je m'en voudrais de passer sous silence la contribution importante que l'OSCE peut apporter, à travers la mission conjointe que viennent d'effectuer le BIDDH et le Haut Commissaire aux Minorités Nationales en Géorgie, à la recherche de solutions en vue de remédier à la situation préoccupante des droits de l'homme et des minorités dans les zones affectées par le récent conflit armé.

(Conflits gelés)

Le conflit en Géorgie devrait également nous amener à redoubler notre détermination et nos efforts afin de donner un nouvel élan au règlement pacifique des conflits au sujet du Haut-Karabagh et de la Transnistrie. Concernant le Haut-Karabagh, le sommet qui a eu lieu le 2 novembre à Moscou et qui a abouti à la signature d'une déclaration commune reconfirmant les progrès faits jusqu'ici est un pas encourageant – mais le conflit n'est pas résolu pour autant. Le moment n'est-il pas venu pour adopter une feuille de route précise en faveur d'un règlement pacifique du conflit ? A ce sujet, je fais entièrement confiance aux trois co-présidents du Groupe de Minsk et je salue ici leurs efforts de médiation inlassables.

J'aimerais également saluer l'engagement de la Présidence-en-exercice qui a réussi à remettre sur les rails le processus de négociation au sujet du conflit transnistrien. Je fais appel aux parties de se remettre autour de la table pour mener de bonne foi de véritables négociations en format « 5+2 ». Enfin, j'espère que lors du Conseil ministériel nous adopterons des déclarations constructives sur la résolution de ces deux conflits.

Monsieur le Président,

(Engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan)

L'année dernière à Madrid, nous avons décidé d'étendre le champ d'action de notre Organisation en renforçant l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan, pays partenaire de la coopération. Je me réjouis, dans ce contexte, que plusieurs projets liés à la sécurité des frontières et à la lutte contre le trafic des stupéfiants seront lancés encore avant la fin de l'année et j'aimerais vous informer que le Luxembourg

a décidé de faire une contribution financière au projet de mise en place d'une installation de formation de douaniers à Bichkek.

Monsieur le Président,

(60^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ; dimension humaine)

Dans moins d'une semaine, nous célébrerons le 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, texte fondamental du droit international et de notre système de valeurs et de libertés. Je souhaite vivement que nous adoptions à Helsinki une décision ambitieuse à ce sujet. Cet anniversaire devrait également nous inspirer à renforcer le rôle de l'OSCE dans la promotion des droits de l'homme et la mise en œuvre de nos engagements dans la dimension humaine, qui restent un acquis et un atout majeurs de notre Organisation. A cet effet, il convient surtout de préserver et de consolider l'institution du BIDDH, auquel j'ai rendu visite en début d'année – et j'aimerais rendre hommage au Directeur sortant, M. Christian Strohal, et féliciter le nouveau Directeur, M. Janez Lenarčič, pour sa prise de fonctions, le 1^{er} juillet passé, à la tête de cette institution fondamentale qui dispose d'une expertise de renommée internationale en matière d'observation des élections.

Je rappelle que la dimension humaine et le respect des droits de l'homme sont un aspect indissociable de la sécurité collective et ils doivent le rester. Ils devront donc nécessairement faire partie des discussions sur l'avenir de la sécurité européenne dont j'ai fait mention tout à l'heure.

Cette année est également le 10^{ème} anniversaire de l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme et je regrette que, cette fois-ci, il n'ait même pas été possible de discuter une décision ministérielle sur ces femmes et ces hommes qui, parfois au péril de leur vie, jouent un rôle fondamental dans la protection et la réalisation de cet instrument précieux qu'est la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Monsieur le Président,

Avant de conclure, j'aimerais vous féliciter du travail exemplaire que vous et votre équipe avez réalisés au courant de cette année fort difficile pour l'OSCE et je vous souhaite plein succès pour cette réunion ministérielle. A la future Présidence grecque j'aimerais exprimer ma profonde conviction qu'elle saura relever les défis qui ne manqueront pas de se présenter au cours de l'année prochaine et l'assurer de notre plein appui.